



Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 1825:2011

Tuyaux et flexibles en caoutchouc pour le ravitaillement carburant et la vidange des avions au sol - Spécifications (ISO 1825:2010)

Rubber hoses and hose assemblies for
aircraft ground fuelling and defuelling -
Specification (ISO 1825:2010)

Gummischläuche und -schlauchleitungen
für die Bodenbetankung und Entleerung
von Flugzeugen - Anforderungen (ISO
1825:2010)

05/2011



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 1825:2011 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 1825:2011.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

NORME EUROPÉENNE ^{ILNAS-EN ISO 1825:2011} **EN ISO 1825**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Mai 2011

ICS 83.140.40; 49.100

Remplace EN 1361:2004

Version Française

**Tuyaux et flexibles en caoutchouc pour le ravitaillement
carburant et la vidange des avions au sol - Spécifications (ISO
1825:2010)**

Gummischläuche und -schlauchleitungen für die
Bodenbetankung und Entleerung von Flugzeugen -
Anforderungen (ISO 1825:2010)

Rubber hoses and hose assemblies for aircraft ground
fuelling and defuelling - Specification (ISO 1825:2010)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 15 avril 2011.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles